

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALM SELECTION ISR - PART C - Code : ISIN (FR0010563734)

Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) soumis au droit français géré par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs du groupe AG2R LA MONDIALE

Nom de l'initiateur : AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs

Site internet : www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs

Contact : Appelez le +33 (1) 87 27 24 15 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs en ce qui concerne ce document d'informations clés.

AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs est agréée par la France sous le numéro GP 03-027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 20/06/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ALM SELECTION ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : Le FIA « ALM Sélection ISR » est un fonds de fonds multi-actifs (actions, obligations, monétaire). Il a pour objectif de réaliser, par une approche financière et d'investissement socialement responsable, sur un horizon minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion égale à l'indicateur composite suivant : 10% €STR capitalisé jour + 30%Bloomberg Barclays Euro Aggregate Bond + 20% MSCI EMU + 40% MSCI World. L'indice « €STR capitalisé jour » (Code Bloomberg : BNPISTC) est calculé sur la base des taux €STR correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate [évalué sur les cours de clôture, coupons nets réinvestis, (Code Bloomberg : LBEATREU Index)] est calculé et publié par Bloomberg Barclays. Il est composé de titres obligataires émis en euros et bénéficiant d'une notation « Investment grade ». L'indice MSCI EMU [évalué sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : MSDEEMUN Index)] est calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. C'est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la Zone Euro. L'indice MSCI World [évalué sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : MSDEWIN Index)] est calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. Il mesure la performance des marchés actions des pays économiquement développés. Cet indice est libellé en euros et non couvert du risque de change.

L'univers d'investissement du FIA est composé d'OPC relevant des classifications AMF ou catégories suivantes : « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions Internationales » et/ou Obligations et autres titres de créances libellés en euros » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationales » et/ou « multi-actifs » et/ou de type monétaire standard et/ou court terme. Le FIA n'est pas un fonds indiciel et n'a pas vocation à suivre son indice. La stratégie de gestion du fonds est discrétionnaire et consiste en une exposition aux différentes classes d'actifs (actions, obligataires et monétaires) sur les marchés européens et internationaux. Elle est guidée en permanence par une sélection variée des sous-jacents et une optimisation de l'allocation d'actifs en adéquation avec les horizons et les degrés de risques prédéterminés.

90% minimum des investissements intègrent des critères dits ESG et reposant sur les piliers suivants : Environnemental (ex : réduction des émissions de gaz à effet de serre), Social (ex : conditions de travail des salariés) et de Gouvernance (ex : éthique des affaires). Les investissements du fonds sont réalisés jusqu'à 100% en OPC, suivant un processus de sélection en trois étapes. La 1^{ère} consiste en l'application d'un filtre quantitatif pour réduire l'univers des OPC sélectionnés. L'univers des OPC est défini comme l'ensemble des OPC ouverts et disponibles dans la base de données externes de Morningstar. Après avoir déterminé l'univers d'étude (classes d'actifs, zones géographiques, historique de 5 ans au minimum, ...), un filtre quantitatif est appliqué. Cette étape permet un classement des fonds par quartile selon une matrice propriétaire d'indicateurs de performances et de risques (exemples d'indicateurs : performances 3 ans, performances 5 ans, perte maximale 3 ans, ...). Seuls les OPC appartenant aux 2 premiers quartiles sont retenus. Cette liste est ensuite affinée par les analystes de multigestion pour tenir compte des spécificités de la recherche menée ou d'éléments qualitatifs (exemples : recherche d'un fonds avec un encours important, exclusion d'un fonds classé dans le 1^{er} quartile car l'équipe de gestion a changé récemment, ...). La 2^{ème} porte sur la vérification du respect de la politique d'investissement responsable (IR) d'AG2R LA MONDIALE par les OPC sélectionnés ainsi que de l'obtention du Label ISR. La politique IR conduit à exclure les émetteurs des secteurs de l'armement conformément à la réglementation en vigueur, et du tabac et à se conformer à la politique climat. Elle préconise la mise en place d'un engagement actionnarial et de dialogue auprès des émetteurs. Le fonds sous-jacent doit répondre à chaque politique et doit obtenir une note de 100 sur 100 dans la grille de notation décrite dans le Code IR de sélection des OPC. Il doit être détenteur

du Label ISR. Si ces 2 conditions sont remplies simultanément par le fonds, il obtient la qualification extra financière de « Eligible ISR » et pourra entrer dans la composition du portefeuille. Sinon il n'est pas éligible à l'investissement. La 3^{ème} porte sur l'analyse qualitative du processus de gestion et de sa robustesse des fonds « Eligible ISR ». Les OPC sélectionnés peuvent adopter différentes approches ISR comme des approches dites Best-in-class (pour ne retenir que les meilleurs émetteurs de chaque secteur sans exclure aucun secteur a priori), Best-in-universe (afin de sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement étudié) et d'Exclusion (de secteurs, de valeurs ou de pays). Ils peuvent a priori mettre en place des approches ISR différentes et indépendantes les unes des autres. Néanmoins, la cohérence des approches ISR est appréciée par l'alignement des politiques d'Investissement Responsable (IR) appliquées par chaque OPC sélectionné avec celle mise en place par AG2R LA MONDIALE. 90% minimum des investissements sont réalisés dans des OPC ayant obtenu le Label ISR. Les investissements dans les OPC détenteurs du Label ISR et gérés par la société de gestion qui répondent au processus interne de sélection décrit ci-dessus, seront possibles. Le FIA est détenteur du Label ISR.

Le fonds se conforme à l'article 12.1 (a-g) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission relatif aux exclusions applicables aux indices de référence « Paris Aligned Benchmark » (PAB – ou accord de Paris). Les exclusions concernent notamment les entreprises contrevenant aux normes internationales, exposées au tabac ou aux armes controversées, ainsi que les entreprises actives dans des secteurs pouvant impacter négativement le climat (ex : énergies fossiles). L'ensemble des critères de sélection des actifs ISR est détaillé à la rubrique « Stratégie d'investissement » du prospectus. Le FIA est en permanence investi entre 90% et 100% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger d'un pays de l'Union Européenne, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français.

Les OPC sélectionnés sont de classification AMF ou catégories : « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions de pays de l'Union européenne » et/ou « Actions internationales » : entre 45% et 75% de l'actif net ; • « Obligations et autres titres de créances libellés en euros » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationales » : jusqu'à 55% de l'actif net ; • De type monétaire standard et/ou court terme : jusqu'à 20% de l'actif net ; • De type multi-actifs : jusqu'à 20% de l'actif net. L'exposition de l'actif net du portefeuille du fonds aux risques : • actions françaises et/ou internationales entre 45 et 75% • de change jusqu'à 100% de l'actif, • lié aux investissements dans des petites/moyennes capitalisations 20% de l'actif au maximum • lié aux investissements dans les pays émergents 15% de l'actif au maximum • de liquidité 35% de l'actif au maximum • de crédit 75% de l'actif au maximum sur des produits non libellés en euros ne feront pas l'objet d'une couverture systématique du risque de change. Le FIA n'est pas garanti en capital. Les investissements Le FIA n'utilise pas d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le montant minimum de souscription initiale par porteur exprimé en euros ou en nombre de parts est de 160 000 euros (la valeur d'origine d'une part est de 1 000 euros). Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans), ayant une connaissance théorique de marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée. Ce Fonds n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

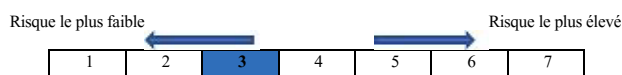
Dépotaire : BNP PARIBAS SA.

Informations complémentaires : les porteurs de parts du Fonds peuvent obtenir sur simple demande écrite, gratuitement, auprès de la société de gestion un exemplaire du règlement et des rapports annuels et semestriels du Fonds, lesquels sont disponibles en français, à l'adresse contact-ag2rlmga@ag2rlamondiale.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au Prospectus du Fonds

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3492€	5155€	
	Rendement annuel moyen	-65,08%	-12,41%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8611 €	10498€	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre 03/2015 et 03/2020
	Rendement annuel moyen	-13,89%	0,98%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10441€	12786 €	Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre 08/2015 et 08/2020
	Rendement annuel moyen	4,41%	5,04%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12051€	14154 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre 08/2016 et 08/2021
	Rendement annuel moyen	20,51%	7,20%	

Que se passe-t-il si AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10.000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	77 €	501 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,77 %	0,81 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,85 % avant déduction des coûts et de 5,04 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0.0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,77 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	77 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.23 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de **AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs – Bureaux : 154 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret**. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale.fr/gestion-d-actifs.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.ag2ramondiale.fr/gestion-d-actifs/conseil-notre-gamme-de-fonds-opc-organismes-de-placements-collectifs/conseil-performances-passees-des-fonds-almga>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans en fonction de la date de création de la part.